

Dispositif « Axe Sud »

« Axe Sud » : Projet régional de Prévention et de Réduction des Risques destiné aux jeunes âgés de 15 à 24 ans. Prévention des conduites à risque par le développement des Compétences Psycho-Sociales. Une attention particulière est portée à la prévention routière, en sensibilisant les jeunes aux dangers liés à la conduite sous l'emprise de produits psychoactifs (alcool, cannabis, etc.).

Depuis 1987, l'association régionale Clémence Isaure se consacre à l'accompagnement des personnes confrontées aux addictions, qu'elles soient liées à l'usage de substances psychoactives ou à des comportements addictifs sans substances.

Contexte

L'instruction interministérielle de 2023 fixe un cap ambitieux : d'ici 2037, tous les enfants et jeunes doivent bénéficier d'environnements propices au développement de leurs compétences psychosociales. Pour y parvenir, elle appelle à une transformation des pratiques des acteurs de terrain. Cette transformation s'appuie sur deux piliers :

- **L'expertise partagée** : La Fédération Promotion santé Normandie, via sa plateforme SiReNa, mutualise les connaissances et les expériences pour éclairer les professionnels dans la conception de projets efficaces.
- **La rigueur scientifique** : Le référentiel de Santé Publique France fournit un cadre d'évaluation précis, permettant de mesurer l'impact des actions et de garantir leur pertinence.

En somme, l'instruction impulse une dynamique collective, où acteurs de terrain et experts collaborent pour favoriser l'épanouissement des jeunes générations.

Définition des CPS

Les compétences psychosociales (CPS) sont la capacité des individus à mobiliser de façon adaptée, des ressources cognitives, émotionnelles et sociales dans une situation donnée, qui peut être une difficulté ou une épreuve de la vie quotidienne, en tenant compte de leur environnement et leur milieu de vie. Dans le champ de la promotion de la santé, les compétences psychosociales contribuent à améliorer l'autonomisation et le pouvoir d'agir des individus. Le développement de celles-ci implique d'agir tout autant

auprès des individus que des environnements et milieux de vie qui les accueillent. (Santé publique France, 2022).

Les apprentissages des CPS s'appuient sur des méthodes d'intervention participatives, expérientielles et valorisantes du public. C'est à partir de ces éléments que notre dispositif est construit.

Les CPS travaillées sont issues du référentiel 2022 de Santé Publique France.

Déroulé du dispositif

Nous proposons 4 interventions de 2h, toujours animées en binôme.

- La première séance est conçue pour l'ensemble de l'équipe éducative (professeurs, conseillers principaux d'éducation, infirmiers, etc.). Elle vise à la fois à sensibiliser et à développer une culture commune de prévention des comportements à risque. Plus précisément, cette intervention a pour objectifs de :
 - **Sensibiliser** aux enjeux de la prévention et aux réalités des conduites à risque chez les jeunes.
 - **Développer une culture commune** au sein de l'équipe, favorisant une approche cohérente et partagée.
 - **Connaître et comprendre ce que sont les CPS** (Compétences Psycho-sociales), en expliquant pourquoi elles sont essentielles dans le travail auprès des jeunes.
 - **Présenter le programme « Axe Sud »** et les « séances élèves ».
 - **Outils les professionnels** en leur fournissant des connaissances et des outils concrets (dispositifs existants vers lesquels pour poursuivre et renforcer ce travail au quotidien, en valorisant les pratiques existantes.

Les trois autres séances sont destinées aux élèves. Il existe une progression pédagogique, entre chaque séance d'animation, pour former un parcours cohérent. Les outils, techniques d'animation et les postures adoptées permettent la participation active et la valorisation des ressources personnelles des jeunes. Les compétences des élèves sont mobilisées via des activités pratiques et expérientielles, au cours de chaque séance. Chaque activité est « recontextualisées » pour accompagner les jeunes à faire le lien entre l'objectif de l'activité, la compétence mobilisée et son utilité au quotidien.

Des supports peuvent être remis aux participants pour leur permettre de poursuivre l'expérimentation ou le renforcement de leurs CPS.

- La séance 1, « Consommations, facteurs de risques et représentations »
Les CPS visées sont la compétence sociale et cognitive.
Objectifs pédagogiques :

- Etablir les règles du groupe, « de quoi ai-je besoin ? »,
- Faire connaissance,
- Travailler sur les représentations,
- Créer une dynamique de groupe,
- Identifier les prises de risques, être en capacité d'identifier les facteurs protecteurs et à risques.

➤ La séance 2, « A la conquête de soi ».

Les CPS visées sont la compétence émotionnelle et sociale.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les 7 émotions principales,
- Connaître les dispositifs de soin,
- Etablir le lien entre sensation, émotion et les besoins liés.

➤ La séance 3, « Décider le futur ».

Les CPS visées sont la compétence sociale et cognitive.

Objectifs pédagogiques :

- Débattre autour de la thématique des addictions,
- Se positionner au niveau de la législation concernant les addictions,
- Argumenter, collaborer, communiquer,
- Mettre en lien des connaissances (vues précédemment) pour structurer un argumentaire,
- Faire un bilan.

Le dispositif « Axe Sud » se positionne comme une réponse concrète et structurée aux enjeux de prévention des conduites à risque chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. En s'appuyant sur une approche axée sur le développement des Compétences Psycho-Sociales (CPS), il vise à renforcer l'autonomie et le pouvoir d'agir des jeunes, en tenant compte de leur environnement et de leur milieu de vie.

Ce dispositif se distingue par plusieurs éléments clés :

- **Une approche globale et collaborative** : Il implique à la fois les professionnels de l'éducation et les jeunes eux-mêmes, favorisant ainsi une dynamique collective et une cohérence dans les actions menées.
- **Une démarche pédagogique progressive et expérientielle** : Les interventions sont conçues pour être interactives, participatives et valorisantes, permettant aux jeunes de développer leurs compétences de manière concrète et applicable au quotidien.
- **Un ancrage scientifique** : Le dispositif s'appuie sur le référentiel de Santé Publique France, garantissant ainsi la pertinence et l'efficacité des actions mises en œuvre.
- **Une attention particulière à la formation des équipes éducatives** : La première séance vise à sensibiliser et à outiller les professionnels, afin qu'ils puissent intégrer les CPS dans leurs pratiques quotidiennes.

En conclusion, « Axe Sud » représente un investissement dans le capital humain des jeunes, en leur fournissant les outils nécessaires pour construire un avenir plus serein et responsable.